



Paris, le 10 juin 2014

Négociation du Nouvel accord collectif : les attentes exprimées par l'Unsa

L'Unsa a fait son entrée en mars 2014 dans une négociation lancée 4 années plus tôt. Nous pouvons faire un premier bilan après trois mois de participation.

- ***Il reste encore du chemin à parcourir sur les perspectives d'évolution de carrière. Même si des avancées vont dans le sens de certaines de nos revendications : reconnaissance du chef d'équipe technique, évolution possible dans les métiers de la production (Chargés de réalisation, attachés de production, documentalistes), nous souhaitons des garanties sur l'accès en interne dans le groupe de qualification supérieur et nous attendons toujours des perspectives d'évolution pour l'ensemble des métiers.***
- ***La proposition d'une filière projets ne nous convainc pas du tout. Cette filière nous paraît bien artificielle. Le métier de chef de projet a des contours précis et ne saurait s'accomoder d'une définition aussi floue que celle de chargé de mission aujourd'hui.***

A partir du 12 juin, la négociation porte sur le nouveau système salarial. Ce sera l'occasion de discuter des évolutions de carrière pour l'ensemble des personnels techniques et administratifs, et du positionnement des cadres, qu'ils soient de spécialité ou de la filière management.

En 2015, notre système salarial aura changé et risque de donner lieu à beaucoup de litiges au moment de la transposition des situations individuelles d'un système à l'autre. Pour bien donner une idée des enjeux, on peut faire référence au passage à l'euro : les consommateurs s'étaient sentis parfois lésés face aux prix pratiqués après la conversion. Le pire serait qu'avec le nouveau système, des salariés aient l'impression de passer à l'escudo alors que certains de leurs collègues auraient bénéficié du deutschemark.

C'est aujourd'hui les deux enjeux majeurs sur lesquels nous devons porter toute notre attention et notre énergie :

- ***La perspective d'une évolution de carrière avec une réelle prise en compte des niveaux de compétence acquis dans la pratique de son métier à Radio France.***
- ***L'équité lors de la transposition des situations individuelles dans le nouveau système salarial.***